BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mercredi soir, 6 janvier.

[illegible] aujourd'hui [illegible] plus grande partie [illegible] par l'Atlantic. Les [illegible] prix il y a eu [illegible] à la clôture.

SUCRE—Environ 1 500 boucauts, aux prix d'hier.

MÉLASSE—Environ 2,000 barils à 18¾ @ 19 cts [illegible]

FARINE—Marché [illegible] Quelques centaines de [illegible] le baril.

MAÏS—[illegible] à 50 c. 200 à 52 et 500 [illegible]

[illegible] St Louis à 47 et 1 300 de l'Illinois [illegible]

[illegible] 100 livres

[illegible] 100 barils [illegible]

[illegible] 20 à 4⅝ et 100 barils [illegible] 400

[illegible] Sterling, [illegible] Traites sur [illegible] l'escompte: Traites à New-York [illegible]

[illegible] Liverpool à 9-16 d. le mais [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible] Brazos Santiago [illegible] New York [illegible] New York [illegible] Maloney, Boston [illegible] Apalachicola

Arrivés hier.

[illegible] Warrior, Smith, New York via [illegible] Marseilles [illegible] Mobile [illegible] Londres [illegible] Havane [illegible] Sprague, St Thomas [illegible] Hyler, Thomaston [illegible] Jacinto [illegible] St Vincent [illegible] Tyler, Mobile [illegible] Montego Bay Ja. [illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible] Liverpool [illegible] Morse, New York [illegible] Barcelona [illegible] Boston [illegible] Boston [illegible] Mobile [illegible] Savannah [illegible] Charleston

Memoranda.

[illegible] Arrivé, navire Andover, [illegible]

Passagers.

[illegible] de Galveston et [illegible] la chambre.

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Des Etats-Unis.

[illegible] Liverpool ... 13 jan
[illegible] Liverpool ... 16 jan
[illegible] Liverpool ... 20 jan

Départs d'Europe.

[illegible] New York ... 26 dec
[illegible] New York ... 26 dec
[illegible] Portland ... 30 dec
[illegible] New York ... 30 jan
[illegible] New York ... 6 jan
[illegible] New York ... 13 jan
[illegible] New York ... 13 jan

[illegible] mutuelle des planteurs de la Louisiane.

[illegible]

H. L. FEIRE, caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

H. ROUSSEAU, caissier

Compagnie du chemin de fer de [illegible] Carrollton.

[illegible]

[illegible] secrétaire

Banque de la Louisiane.

[illegible]

R. M. DAVIS, caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

E. ROUSSEAU, Caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

F. RONDEAU, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane. 1er District.

[illegible]

[illegible] PALFREY, caissier.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

[illegible] MERCREDI, 20 janvier [illegible]

[illegible] FLANDERS, Secrétaire

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] 8 décembre 1857. [illegible]

J. TUYES, Président

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

18 décembre 1857.

[illegible]

J. TISDALE, Trésorier.

American aromatic bitter cordial.

[illegible]

A. A. PEYCHAUD, 108, rue Royale,
B. TURPIN, 53 Vieille Levée,
DEVERGES & ST ROMES, 12 Passage de la Bourse

ATTENTION AUX DAMES

DÉBALLAGE DE MARCHANDISES.

[illegible] ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Magasin Neuf,

[illegible] des rues Poydras et Carondelet.

Mme G. W. ROPER

[illegible] aux Dames [illegible] LUNDI, 2 novembre, un [illegible]

MODES.

CHAPEAUX DE SOIE RICHES,

Chapeaux de Velours,

CHAPEAUX DE SATIN ET DE PLUCHE

Rubans, Plumes, Fleurs.

[illegible]

Garnitures de Robes, &c

[illegible]

[illegible] sardines [illegible] de la marque A. Ca[illegible] du navire St [illegible]

[illegible] ROCHEREAU & Co, 17 à 19 rue St Louis

[illegible] Lelia Booth, de [illegible]

[illegible] ROCHEREAU & Co 17 à 19 rue St Louis

[illegible] barils pommes de terre du [illegible] pour plant—en debarque[illegible] Marathon [illegible] du navire Marathon et [illegible]

CHOPARD & MAREN, no 63 rue Tchoupitoulas

[illegible] Estèphe [illegible] Latour [illegible] Margaux [illegible] Guillout [illegible] Marie Brizard [illegible] truffes de Rodel [illegible] de Cacao à la vanille [illegible]

V. A. MAGNON, encoignure Orléans & Royale.

5 déc

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi soir, 7 janvier 1858,
LE TROUVÈRE, grand opéra de Verdi—GROUPES GRACIEUX grand divertissement—VOL AU VENT, pantomime en 1 acte.
On commencera à 7 heures.

Théâtre Saint-Charles.

Jeudi soir, 7 janvier 1858,
THE KING OF THE COMMONS, tragédie—Le spectacle se terminera par WILFUL MURDER, vaudeville

Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS,

Rue St Charles, en face du Commercial Place.

Représentation TOUS LES SOIRS, tous les samedi à midi, et le 6 janvier, à midi.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie pour la représentation du soir et à 11 heures A. M. pour la représentation du jour.

Première et seule semaine de M. T. LENTON, dans son tour surhumain—MARCHER SUR LE PLAFOND LES PIEDS EN HAUT ET LA TÊTE EN BAS, COMME UNE MOUCHE.

La direction a rengagé, pour une semaine, les célèbres JUMEAUX SIAMOIS, CHANG et ENG, qui sont tous les deux mariés et ont chacun sept enfants. On peut les voir TOUS LES JOURS DE CETTE SEMAINE, au musée, de 11 heures A. M. à 2 P. M.; de 6 1/2 à 7 1/2 P. M.; de 10 à 11 P. M.

GIMIOCHIO, le chanteur suisse.

Prix d'entrée, 50 cts; enfants et domestiques, 25cts

Le Musée de Vannuchi,

107, rue St Charles,

Est ouvert tous les jours et tous les soirs.

M. ADONIS.

Le roi des magiciens dont les tours ont étonné le monde, donne des soirées magiques, tous les soirs, et le SAMEDI, à midi.

M. Vannuchi a l'honneur d'annoncer l'arrivée de Mme ELLEN BRIGGS, la Vénus en miniature. Elle est âgée de 36 ans et sa taille n'est que 35 pouces. Elle est parfaitement faite, parle facilement plusieurs langues et est mariée depuis seize ans.

Mme OCEANA, la plus grosse femme du monde, a 27 ans et pèse 583 livres.

Les visiteurs verront, en examinant les STATUES EN CIRE, qu'on en a ajouté cinquante, ce qui porte le nombre à cent-cinquante, dont la plus grande partie font des mouvements naturels à l'aide de machines.

Le Musée renferme en outre plusieurs magnifiques COSMORAMAS et une grande représentation du steamship *Great Eastern*.

L'établissement est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le spectacle commence à 8 heures moins un quart.

Prix d'entrée, 50 cts—Les enfants payeront moitié prix. 18déc

BEAUX ARTS.

Sera ouverte et fermera positivement le 23 janvier 1858, la

Galerie

DE PEINTURES MODERNES,

ET DE PREMIÈRE CLASSE

DE G. HARDINGS,

VENANT de Paris et contenant des spécimens des plus grands artistes vivants. Aussi, le chef-d'œuvre du grand artiste Américain Thomas Cole, «ÉLIE A L'ENTRÉE DE LA CAVERNE.»

Cette collection sera exposée à ma galerie No 53, rue St Charles. Je puis assurer le public que jamais aussi belle collection n'a été produite en Amérique.

Admission ... 50 cts.
Billets pour la saison ... $1 00

La galerie est ouverte tous les jours, de 9 heures du matin à 3, et le soir de 5 à 10 heures.

4 janv G. GALVANI.

THEATRE D'ORLEANS.

Bals masqués de société.

UNE liste de souscription est ouverte pour donner une série de Bals Masqués de société au Théâtre d'Orléans. Les Messieurs qui désirent y souscrire sont priés de s'adresser à M. Roffier, au bureau du Contrôle. 1 janv—7f

Second Bal paré d'enfants.

DONNÉ PAR LE Prof. J. VEGAS,

Au Odd Fellows Hall.

LE prof. J. VEGAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, que son second BAL PARÉ D'ENFANS aura lieu JEUDI, 28 janvier, au Odd Fellows Hall. Ses élèves danseront à cette occasion toutes les nouvelles danses à caractère pour les enfants. Le Quadrille des Lanciers et le Quadrille Calédonien seront dansés pour la première fois au Odd Fellows Hall.

Le bal commencera à 7 heures et demie P. M. et continuera jusqu'à 11 heures, après quoi le bal des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis.
Messieurs ... $1 50
Jeunes gens de 12 ans au plus ... 50
Demoiselles et jeunes gens (élèves) ... gratis

Les dames et les enfants qui désirent obtenir des invitations sont priés de s'adresser au Prof. J. VEGAS, au Odd Fellows Hall. On peut obtenir des billets de messieurs dans la salle, chez tous les marchands de musique, et, le soir du bal, au contrôle.

Personne ne sera admis sans un billet présenté à la porte. 4 janv—4.1.

Salle des Odd Fellows.

Bal masqué et de société, donné par les jeunes gens.

Il y aura une série de cinq bals qui auront lieu comme suit:

1er de la série ... Jeudi, 17 décembre 1857.
2e de la série ... Jeudi, 7 janvier 1858.
3e de la série ... Jeudi, 21 janvier 1858.
4e de la série ... Jeudi, 4 février 1858.
5e de la série ... Mardi [mardi gras] 16 fév.

—*DIRECTEURS*—

A. C. Smith	J. F. Planchard
J. O. Larose	Charles Diard
F. F. Trinchard	J. D. Kitchen
W. C. Wilson	Ernest Cornu
F. DeGruy	Thomas Taquino.

Les messieurs qui désireraient souscrire à ces bals devront s'adresser au coutrôle,—entrée dans la rue Lafayette.

Les personnes désirant se procurer des billets d'invitation pour dames, sont priées de faire connaître leurs noms et leur résidence au secrétaire.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures, au bureau de la salle.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle de bal.

Il ne sera émis positivement aucune invitation pour Dames après la dernière réunion des Directeurs qui aura lieu la veille de chaque bal.

On ne pourra positivement obtenir aucun billet de souscripteurs le soir du bal. 19déc—6t16fév

Ecole de danse de M. J. Vegas

Au Odd Fellows Hall.

M. J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est maintenant ouverte pour la saison, au Odd Fellows Hall, où il espère obtenir le patronage de 1858. Les leçons commenceront LUNDI, 2 novembre.

Le Quadrille des Lanciers et le Quadrille des Calédoniens, danses l'hiver dernier, dans les premiers cercles de Paris et de Londres, seront enseignés par M. Vegas.

M. Vegas donnera, une fois par mois, un bal paré pour ses enfants.

Jours et heures de leçons.

Pour les Dames—Les mardi, jeudi et samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Les mardi, jeudi et samedi, de 4 à 6 heures du soir.

Pour les Messieurs—Les lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura tous les mercredi, une réunion dansante pour les Dames et les Messieurs.

M. Vegas s'occupera tout particulièrement des enfants et leur enseignera un grand nombre de danses nouvelles inconnues ici.

Il donne des leçons dans les institutions et les familles.

Le département musical est confié à l'excellent violon, M. A. DENEGRI, chef d'orchestre pour les bals et soirées.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. VEGAS, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. GABICI, No 39 rue du Camp. 25oct

34, *RUE DE CHARTRES,*

Encoignure Douane.

OLYMPE & Co.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

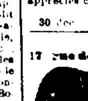

NOUS avons l'honneur de faire savoir aux dames, que MERCREDI 30 décembre courant, nous ferons l'ouverture d'un bel et riche assortiment de marchandises telles que chapeaux pour dames et fillettes, capuches pour enfans, burnous velours et taffetas, manteaux en drap, pelisses taffetas noir, burnous tissu, châles Charles Harlowe, châles Alma, châles marocains, sorties de bals, robes taffetas à volants et quadrilles, robes moire antique, robes à quilles velours, taffetas unis, robes grenadine et baréges, lingerie, fleurs artificielles, dentelle, fausse bijouterie, plumes etc.

Le bon goût qui a toujours présidé jusqu'à ce moment au choix des articles de modes et de nouveautés importés en cette ville par Madame Olympe nous fait espérer qu'ils seront, cette année, accueillis et appréciés comme par le passé.

OLYMPE & Co.
30 déc No 34, rue de Chartres

Mme ROBERT,

17 rue de Chartres,....17, rue de Chartres

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu, de Paris, un riche assortiment de modes et nouveautés, composé de chapeaux et capottes, dans tous les genres, pour dames, fillettes et enfans — Burnous, manteaux, mantelets, dentelles blanches et chantilly, broderie, lingerie, gants Jouvin, fleurs, plumes, coiffures de bal, voiles et couronnes pour mariées, rubans, voiles et voilettes, bijouterie fausse, bonnets d'enfants, &c, &c, le tout dans le dernier goût.

La confection des robes, &c, est confiée à une habile couturière venue expressément de Paris.

26nov

MADAME P. ALBERT,

Encoignure Royale et Bienville,

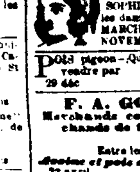

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle fera l'ouverture de ses hautes nouveautés, mardi, 24 novembre et elle invite les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance jusqu'à ce jour de venir examiner les magnifiques marchandises qu'elle a importées cette année de Paris, qui surpassent en richesse, élégance et bon goût tout ce qu'elle a mis sous les yeux du public jusqu'à ce jour. 18nov

60, rue de Chartres,

Entre Bienville et Douane.

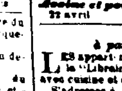

SOPHIE a l'honneur de prévenir toutes les dames qu'elle fera l'ouverture de ses MARCHANDISES D'HIVER, LUNDI, 30 NOVEMBRE. 27nov—3m

POIS pigeon—Quelques barils, en magasin et à vendre par DONNELLY & BEZINA, 68 et 70 rue Tchoupitoulas
29 déc

F. A. GONZALES & Co.

Marchands commissionnaires et marchands de foin, maïs, avoine, &c.

No 11, Front Levée,

Entre les rues Douane et Bienville.

Avoine et pois de la Caroline pour planter

22 avril

A LOUER,

à partir du 1er janvier 1858,

LES appartements situés au 2e étage au dessus de la "Librairie Nouvelle," rue de Chartres No 107, avec cuisine et chambres donnant sur la Cour.

S'adresser à J. TACON, à la Librairie Nouvelle
14déc

GOYAVE, gelée et pâte—10 caisses de ¼, ½ et ⅓ douzaines boites de ¼, 1 et 2 livres, venant d'être reçues en magasin et à vendre par FERNANDO CARDELLACH, 28 rue Tchoupitoulas
12 fév entre Gravier et Natchez, au premier

A. Carrière. H. Bordelais.

A. CARRIÈRE & Co.

IMPORTATEURS,

No 25, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux de-vie et Conserves.
1er juillet—

Nègres de la Virginie et du Maryland à vendre.

CHANGEMENT DE LOCAL.

WALTER L. CAMPBELL n'est plus dans la rue de l'Esplanade. Il a acheté les Nos 71 et 73, rue Baronne, où il aura, au commencement de l'automne un grand nombre de nègres de la Virginie et du Maryland à vendre. Il prépare en ce moment un local bien aéré pour les affaires de [illegible], bien [illegible]. Ce nouveau local est dans la rue Baronne [illegible] et Commune, la seconde rue à l'Ouest [illegible] Charles et à la portée de tous les [illegible]

WALTER L. CAMPBELL.
11août Nos 71 et 73, rue Baronne, entre Gravier et Commune

Jour de départ : TOUS LES MARDIS, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le remorqueur [illegible] New-Iberia, Prevost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, [illegible] Berwick, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BAILEY & TREMOULET, agents.

[illegible] 1 jan

[illegible] TOUS LES MARDIS, à 8 heures P. M. [illegible] voie de Plaquemines

Le steamer CREOLE, [illegible] capitaine Laberthe, [illegible] New-Iberia, Franklin, Centreville, [illegible] toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

[illegible] 22 déc

Compagnie des steamships du Sud.

Partant DIMANCHE, 10 janvier 1858, à 8 heures A. M.

POUR GALVESTON et LA BAIE DE MATAGORDA.—Le steamship MEXICO, capitaine J. T. Lawless, partira comme il est dit plus haut, à 8 heures précises. Pour fret ou passage ayant de superbes emménagements, s'adresser à

HARRIS, MORGAN & CO,
rue Julia, vis-à-vis du débarcadère des steamships.

POUR BRAZOS SANTIAGO, directement. — Compagnie de steamships du Sud. — Jour de départ, jeudi, 7 janvier, à 8 heures A. M. — Le steamship [illegible], capt. [illegible], partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage (beaux emménagements, chambres), s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co. au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.

Les expéditeurs devront se procurer les connaissements du steamship. Il n'en sera pas signé d'autres. 22 déc

POUR KEY-WEST.

Partant MARDI 12 janvier 1858, à 8 heures A. M., Compagnie des steamships du Sud.

POUR KEY-WEST, via Pensacola, Apalachicola, Cedar Keys, St-Marks et Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, capt. W. H. Talbot, partira ainsi qu'il est dit plus haut.

Pour fret ou passage, ayant des chambres élégamment meublées, s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co,
Rue Julie, vis-à-vis du débarcadère des steamships

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer.

Les expéditeurs devront se munir des connaissements de ce steamer: il n'en sera pas signé d'autres. Aucun fret ne sera reçu sans ordre. 22 déc

Partant VENDREDI 15 JANVIER, à 8 heures A.M.

POUR VERA-CRUZ — Ligne de la [illegible] des Etats-Unis — L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thomas [illegible], partira comme il est dit ci-dessus, à heure fixe, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements pour passagers de chambres et d'entrepont), s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co., au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.

Aucun fret ne sera reçu sans un ordre des agents.
6 janv

Pour le Bayou Lafourche et la Côte.

POUR L'HIVER.

Le bateau à vapeur LAFITTE, capitaine F. [illegible], fera son voyage par semaine, régulièrement, pendant l'hiver, entre la Nlle-Orléans et Lockport. Il partira de la Nlle-Orléans le MERCREDI MATIN à 10 heures pour Lockport, le vendredi matin; de Thibodeauville, le samedi matin; de Donaldsonville le dimanche matin—et descendra la côte dans le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les rues Conti et St.-Louis, ou à

LUKE & Co, No 5, Front-Levée.

26fév—au 1er avril.

Nouvelle voie par terre pour le Texas.

PourGalveston et Indianola[PowderHorn

Par cette voie on gagne un jour, ainsi qu'une réduction de prix pour le passage, le fret et l'assurance.

Partant tous les DIMANCHES et JEUDIS.

Le Chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, en reliant, à la Baie Berwick, aux nouveaux et magnifiques steamships GALVESTON et OPELOUSAS, de douze cents tonneaux chacun, construits expressément pour ces voyages. La construction de ces bateaux est telle, que les dangers qui existaient pour traverser les passes du Texas, ou les retards qu'on éprouvait ont cessé d'être.

Les passagers quitteront la Nouvelle-Orléans, du débarcadère du ferry, vis-à-vis la place Jackson, les dimanches et jeudis matin, à sept heures et demie, commençant le jeudi 1er octobre 1857.

Le steamship OPELOUSAS, capitaine A. Van Borne Hellis, partira dimanche, et le steamship GALVESTON, capitaine David Wilson, le jeudi.

Voyage de retour—On partira d'Indianola, les mercredis et samedis, et de Galveston, les dimanches et jeudis.

Le fret sera reçu tous les jours (à l'exception du dimanche) au débarcadère de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans, au bas de la rue St-Louis, et sera transporté aux points de destination, sans aucun frais additionnel, au-dessus les [illegible] jusqu'à ce jour par les steamers faisant les voyages du Texas.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie (le seul qui existe pour cette ligne à la Nouvelle Orléans), à l'angle des rues St Pierre et Levée, vis-à-vis de la place Jackson, où l'on pourra voir les plans des chambres de steamer, et retenir des places.

A. B. SEGER,
Vice-Président du Grand chemin de fer des Opelousas et de la Nlle-Orléans
9 mai

Pour Liverpool.—Le navire américain STRANTIUM capitaine W. B. Hilton, est actuellement en chargement et partira immédiatement. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à
6jan BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE.—La barque américaine ROBERT, 1ère classe, capt. Carter, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, 3me District. 6jv

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain C. C. DUNCAN, 1re classe, capt. Otis, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.— Le navire paquebot KNICKERBOCKER, 1re classe, capitaine Peabody, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 27, 1er District. 29déc

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain SUPENON, 1re classe, capitaine Soule, partira incessamment. Pour fret ou de 500 balles de coton, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, 1er District.
26 déc

POUR GÊNES—La barque norvégienne ARENDAL, 1re classe, capt Paulsen, prend son chargement pour Gênes. Pour fret de 250 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, poteau 29, 3me district. 24déc

AGENCE DE TABACS MANUFACTURÉS,

PATTON & SMITH,

Successeurs de

WILLS, RAWLINS & Co.

Les soussignés, AGENTS des Manufactures de Tabacs, ci-après:

S H HOLLAND	W T SUTHERLIN
Jno M SUTHERLIN	G T PACE
RAGSDALE & CARRINGTON	DECATUR JONES
	Wm CRUMPTON
W T CAMPBELL	W D MILLER
T C S FERGUSON & CO.	MURRELL & BURKS
M LANGHORNE & SONS	JAMES THOMAS Jr
GILMAN LYON & BRODNAX	HIGHTOWER & BARKSDALE
BERGER & GRAVES	JAMES K LEA
THOMAS LOVE & SONS	Jno W STONE
PATERSON & WILLIAMS	

ET AUTRES;

Appellent l'attention du commerce sur leur vaste stock, très varié, qui comprend, en partie, les marques suivantes:

Livres.	*Livres.*
A B MURDOCK	LILLY DALE
AYRES GOLD LEAF	L A WILLIAMS
AUGUSTA	LAVENDER
BOSTON	LINDA
BEIDERMAN	LEXINGTON
BOSTONA	LOFTUS
BUCK & BRECK	MAY CHERRY
BLACK HAWK	MAID OF ORLEANS
BARKSDALE	M LANGHORNE & SON
CAMPBELL	MAC & MAC
CORNER STONE	MAY CHERRY
CRENSHAW	M BOWLES
COTTON PLANT	MAY FLY
CHRISTOPHER, T	MELVILLE
CRANBERRY	MINOR
CRUMP & WARREN	NECTARINE
CHAS L ELLIS	OLD HANCOCK
COMPETITION	PIEDMONT
CONGRESS	PERFECT BRICK
CARROLL	PETER BILLY
COLORADO	PAXTON & COLIN
CHESTER	PINEY GROVE
D C RAGSDALE'S	ROSAINE
EUDORA	RIP VAN WINKLE
E ADAMS	S M STONE
FOUR ACES	SUNNY SOUTH
GOLD LEAF	STATES RIGHTS
H STEVENS	STAR OF THE EAST
HODGES	THOS LOVE & SONS
HUNT	TALLULA
HALL & CO	TEXAS RANGER
JAMES ARTHURS	TOBACCO QUEEN
J D PERRIN	J HIGHTOWER
J S BREWER	T F PATTON
J P MORRIS	T MITCHELL
JAS. DAVIS & Co	W L B ALLARD
J EARLEY	Wm C HAYDEN
JOE HALL	Wm T SUTHERLIN
J HILL	WEDDING CAKE
J R JONES	WALLER
JONES & SON	WILD CAT
KNOW NOTHING	Wm P GRIFFIN
KOH I NOOR	

Demi-Livres.	*Demi-Livres.*
KELLY	MAGNOLIA
MORNING GLORY	FOREST ROSE
DEW DROP	PRIDE OF VIRGINIA
ELLA & IDA	DE VERNON
OLIVE BRANCH—GRANT & WILLIAMS—BLAKE	

Cinq	*Dix.*
GILMAN LYON & BRODNAX	GILMAN LYON & BRODNAX
D. LYON	D. LYON
RUSSELL	RUSSELL
BOLINGS	VIRGINIA
ONANDAGO	WOODROW
BATTY	MORTON & JORDAN
CRUMP & WARRE	BATTY

Tabacs Pancake	*ordes et de fantaisie.*
CORNER STONE	ROUGH AND READY
F H HOLLAND, Ex	D C RAGSDALE
NECTAR CAKE	WM & HOWARD
GOLDEN PANCAKE	WADDING CAKE
CREOLE	IMPERIAL RUBY
MOORE'S CHUNK	BOSTONA
SCOTT & Co	TALLULA
JENNY LIND	BLACK HAWK
CRUMPTONS GOLD LEAF	OLD VIRGA FINE BAR
CORNER STONE	LIGHT PRESSED
S H HOLLANDS FOIL	LADY SUBS
CABINET	DIAMOND BROOCHES.

—AUSSI—

TABAC COUPÉ FIN, DE GOODWIN, New-York, et divers genres de TABACS A FUMER.

PATTON & SMITH,

Encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier

LUNCH! LUNCH! LUNCH!

J. VINCENT,

F. LEFEVRE, successeur,

LE soussigné à l'honneur d'informer le public et les dames principalement qu'il a ouvert son salon de Lunch, où l'on trouvera tous les jours du café, chocolat, galantines, mayonnaises, jambons, dindes froides, saucissons, pâtés froids, huîtres frites, soupe aux huîtres, crème à la glace, biscuits glacés etc., etc.

Comme par le passé, M. Lefevre mettra toute son attention et la plus grande ponctualité pour tout ordre pour bals, soirées, dîners, soupers, noces etc.

F. LEFEVRE,
Successeur de J. Vincent,
Encoignure Carondelet et Canal et encoignure Royale et St Pierre.

Les ordres de la campagne seront remplis avec les plus grands soins et exactitude. 5nov

POMMES de terre—500 barils pommes de terre Mechanics et à yeux bleus, en magasin et sur chaland, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 27 déc 37 et 39 Vieille Levée.

TOILE et cordes d'emballage—50 balles, à vendre par JAMES H. SUYDAM & CO, 16déc 62 et 64, rue Poydras

PORC—300 barils mess, et prime, mesme, à vendre par JAMES H. SUYDAM & CO, 16déc 62 et 64, rue Poydras

GRAINE—200 barillets [illegible] choix en boîtes, à vendre par JAMES H. SUYDAM & CO, 16déc 62 et 64, rue Poydras

SANGSUES—SANGSUES

[illegible]

A vendre par JOSEPH H. [illegible]

HUILE DE [illegible] DE LA BONNE

APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS.

D'après le rapport académique, cette HUILE est un médicament d'une grande valeur qui présente beaucoup d'avantages sur l'Huile de Foie de Morue. Elle est employée avec succès dans toutes les

MALADIES SCROFULEUSES, goitres, tumeurs, engorgements, etc.,

AFFECTIONS PULMONAIRES au début, contre les DARTRES [illegible] et autres

MALADIES DE LA PEAU, etc.

L'HUILE IODÉE de PERSONNE n'est livrée qu'en flacon portant le cachet et la signature de l'inventeur et de M. LABELONYE, dépositaire-général à Paris rue Bourbon-Villeneuve No 19.

DRAGÉES GÉLIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS.

Ces dragées ont été approuvées par l'Académie à la suite d'expériences faites par une commission composée de MM. les professeurs BOUILLAUD, FOUQUIER et BALLY, qui ont constaté leur efficacité supérieure sur les autres ferrugineux. Elles sont spécialement employées contre les PÂLES COULEURS, les PERTES BLANCHES;

POUR FACILITER la MENSTRUATION, surtout chez les jeunes filles,

Contre les FAIBLESSES de TEMPÉRAMENT chez les deux sexes.

Chaque boîte est revêtue d'une étiquette et d'une enveloppe à deux teintes, et scellée par une bande rose portant la signature de M. LABELONYE, dépositaire général à Paris.

SIROP DE LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Ce sirop est employé avec le plus grand succès, depuis plus de 20 ans, par les plus célèbres médecins de Paris, parmi lesquels nous citerons MM. les professeurs de la faculté de Paris ANDRAL, BOUILLAUD, FOUQUIER, MARJOLIN, ROSTAN, etc., contre les

MALADIES DU CŒUR, (anévrismes, palpitations.)

HYDROPISIES générales ou partielles;

ASTHMES, Rhumes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.

Chaque bouteille de Sirop de Labelonye est revêtue d'étiquettes, cachets et scellée par une capsule et une bande bleue signée par lui; de plus, chaque étiquette [illegible] par la signature de ce pharmacien.

DÉPOTS :—A la NOUVELLE-ORLÉANS chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, MM. DELOCHE et D. PERES, ph.—AVIS AUX PHARMACIENS ET DROGUISTES. Les demandes peuvent être adressées à M. H. GAILLARDET, Commissionnaire en droguerie, et fermier des annonces de l'Abeille, 21 rue Trévise, à Paris.

ANNONCES PARISIENNES. — Notre-maison de M. [illegible] à Paris et M. Henri Gaillardet, rue 21 rue de Trévise, qui a affermé nos colonnes d'annonces parisiennes, et en a seul, par conséquent le droit. Les négociants parisiens qui voudront s'assurer l'insertion de leurs annonces dans le journal [illegible] M. H. Gaillardet

VITALINE

STECK de STUTTGARD,

Cette Huile végétale est la seule préparation dont les feuilles scientifiques aient publié les étonnants succès rapidement obtenus sur des *Calvities, Alopécies anciennes, Chutes de Cheveux opiniâtres*, et dont les résultats authentiques soient *prouvés par plusieurs expériences méthodiques*, qui en constatent l'emploi facile et la prompte efficacité.

20 francs le flacon, à Paris, 23, boulevard Poissonnière

Et au Dépôt général, 39, boulevard de Sébastopol,

Chez V. ROCHON Aîné, seul propriétaire.

Avec une Notice explicative de son emploi.

AVIS ESSENTIEL. Chaque flacon doit toujours être entouré, extérieurement, d'une bande portant le timbre du gouvernement français apposé par dessus la signature rouge V. ROCHON Aîné.

Refuser comme contrefait tout flacon qui ne serait pas revêtu de cette garantie indispensable.

Dépôts:—A New-York, chez M. Fougera, pharmacien; à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, Droguiste; à la Havane, chez M. A. R. Lonewell.

Véritable LEROY

PARIS. — Rue de Seine, 51. — PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une Instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit :

Ne devront être considérées comme VÉRITABLES que les Fioles d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et reproduisant, 1° Les mots Pharmacie Cottin, en relief sur le verre et le cachet — 2° Une étiquette imprimée sur un fond guilloché de jaune, laissant ressortir en blanc les mots: PURGATIF LE ROY, avec ma signature à la main et la griffe Le Roy. — 3° Enfin et N. B. Toutes les bouteilles portent, entre le bouchon et le papier bleu supportant mon cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPÉRIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VÉRITABLES **PILULES ET BOLS** du chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent aussi que dans la PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.

N. B. — Les personnes qui ne se trouveront pas assez renseignées par les NOTICES qui accompagnent les Flacons, pourront se procurer chez nos Dépositaires la MÉTHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8°, du prix de 3 francs; ouvrage parvenu à la 18e édition.

Dépôts : à la *Nouvelle-Orléans*, du VÉRITABLE LE ROY, chez M. Duconge, droguiste, rue de Chartres, chez M. Edouard Guillot, négociant, 148, rue Royale; et chez M. A. Michoud, négociant. Et dans les meilleures Pharmacies des Etats-Unis.

N. B. — Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 500 fr., on jouit de la remise et de l'Escompte le plus fort. La Maison n'a aucune succursale, on doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. Signoret, Docteur-Médecin, seul continuateur de la Méthode Le Roy.

Signoret

PHARMACIE SEGUIN

378, Rue St-Honoré à PARIS.

(*En face l'Assomption.*)

VIN de SEGUIN

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE.

CE FÉBRIFUGE dont la RÉPUTATION est EUROPÉENNE est toujours employé avec un succès sans égal pour la guérison des FIÈVRES de toute nature. Les premiers médecins de Paris le considèrent comme le TONIQUE par EXCELLENCE, aussi l'ordonnent-ils journellement aux VIEILLARDS et aux CONVALESCENTS, contre les AFFECTIONS de POITRINE et d'ESTOMAC, les DIARRHÉES chroniques, etc. Il est un PRÉSERVATIF certain contre le CHOLÉRA et la FIÈVRE JAUNE. — *Pour éviter la contrefaçon exigez le Prospectus et les cachets Seguin apposés sur la bouteille* — DÉPOSITAIRES : à NEW YORK MM. FOUGERA, LEROY, J MILHAU et DELLUC et CIE, pharmaciens. A la NOUVELLE-ORLÉANS M. Ed. GUILLOT, 148, rue Royale.

217 rue St-HONORÉ

EAU DE COLOGNE DE JEAN MARIE FARINA

Seule véritable

L'Eau de Cologne, qui doit à ses vertus bienfaisantes le surnom d'ADMIRABLE, est un de ces produits que l'on ne peut remplacer : toutes les tentatives en ce genre doivent échouer. C'est le seul vrai et l'on [illegible] de la toilette. [illegible] du nom de JEAN MARIE FARINA, [illegible] provient de la maison JEAN-MARIE FARINA, parfumeur, rue St-Honoré, 217, à Paris.

NOTA.—Pour se garantir des contrefaçons, le consommateur devra exiger le cachet et la signature de la maison JEAN-MARIE FARINA, apposés sur les flacons et prospectus.—MM. les négociants se procureront donc des imitations [illegible] directement à la maison Jean-Marie Farina ou à M. H. Gaillardet commissionnaire, au bureau du Courrier. A la Nouvelle Orléans à M. E. Guillot

VIN ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL DE A. D'ANDURAN

Médecin-Pharmacien, à la Rochelle, France.

C'est après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre et peut être plus encore que le colchite de quinine dans les fièvres intermittentes. Il suffit d'en prendre une cuillerée matin et soir, pendant deux ou trois jours, pour voir disparaître les accès de goutte les plus forts. Le traitement du rhumatisme demande à être continué plus longtemps.—Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne : 10 francs.—Avis. Les demandes en gros peuvent être adressées à M. H. GAILLARDET, 73 Franklin street, New York.

MAISON PLANCHAIS

Parfumeur breveté, s. g. d. g., 2, rue Caumartin, à Paris.

EAU DE FILLES DE LYS POUR LE TEINT	EAU SOUVERAINE RENAISSANCE DE LA CHEVELURE
Cette Eau, l'un des produits les plus recherchés de la toilette, donne à la peau la souplesse, le velouté de la jeunesse et une blancheur d'une pureté irréprochable. Seule breveté s. g. d. g. Prix du flacon : 2 fr. 50 c.	Cette Eau arrête instantanément la chute des cheveux, détruit la tête de toutes les pellicules nuisibles à la croissance, en accélère la pousse en leur donnant la souplesse et la beauté. Prix du flacon : 2 fr. 50 c.

Un seul flacon suffit pour se convaincre de l'efficacité.

DÉPOTS.—A New York chez M. FOUGERA, pharmacien, 30 North William street; E. BLOCH 10, Pinestreet, et chez M. LEROY, pharmacien, 171 Broadway.—A la Nouvelle Orléans chez M. Ed. GUILLOT, 148 rue Royale. A Mexico chez MM. MAILLEFERT & Co, droguistes. A la Havane chez M. HERMANN, pharmacien.

PILULES STOMACHIQUES DE LA PHARMACIE COLBERT

ELLES sont recommandées par tous les médecins en France et en Europe, dans les maladies occasionnées par la CONSTIPATION, le MAL DE TÊTE [illegible]. Elles purgent sûrement et sans coliques, elles rétablissent l'appétit et les fonctions digestives : détournent toutes les humeurs qui tendent à se porter à la tête ou à la poitrine, et entretiennent le corps dans un grand état de fraîcheur et de santé. [illegible] la paralysie on fait usage avec le plus grand succès. Prix de la boîte, 2 fr avec l'instruction. A la Nouvelle Orléans chez M. E. Guillot, 148, rue Royale.

RÉGÉNÉRATEUR

MÉDAILLE DE LONDRES. **GELLE FRÈRES.—30 Années de succès,** MÉDAILLE DE PARIS.

Pommade tonique onctueuse, fondante, pour arrêter la chute des cheveux, conserver leur souplesse et les empêcher de blanchir.

Chez les inventeurs, 35, rue des Vieux-Augustins, Paris, près de la place des Victoires, 3 fr. et 6 fr. le pot.—Dépôt chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs en France et à l'Etranger.—(*Une Notice détaillée accompagne chaque pot.*)

Les demandes en gros peuvent être adressées également à la *Nouvelle-Orléans* à M. *Ed. Guillot*, 148, rue Royale, et à M. *Gaillardet*, Commissionnaire.

OPPRESSIONS ASTHMES NÉVRALGIES,

Rhumes, Catarrhes, MAUX DE GORGE, GRIPPE, Irritations de Poitrine, etc

INFAILLIBLEMENT SOULAGÉES ET GUÉRIS PAR LES

CIGARETTES ESPIC ; FUMIGATEUR PECTORAL.

La fumée qu'on aspire, pénètre par le Larynx et les bronches jusque dans les replis intimes de la poitrine, y porte immédiatement le calme, facilite l'expectoration, et favorise les fonctions si importantes des organes de la respiration. Paris, Expéd : chez *M. Espic*, 14 rue d'Amsterdam. DÉPOT à la Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot, droguiste.

MALADIES DES BRONCHES ET DU POUMON

Dites : *toux, rhumes, asthmes, coqueluche, bronchites, catarrhes chroniques*, leur guérison radicale

PAR LE **SIROP MINERAL-SULFUREUX,**

Seul reconnu efficace pour combattre ces affections. Pharmacie Crosnier, 95, rue Montmartre, à Paris. DÉPOT CENTRAL à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste.

SIROP JOHNSON

PECTORAL, CALMANT, DIURÉTIQUE, ANTIPHLOGISTIQUE,

AUX POINTES D'ASPERGES,

COMPOSÉ ET PRÉPARÉ selon la formule du Dr Broussais, à la PHARMACIE JOHNSON BOISSARD, PHARMACIEN, SUCCESSEUR, RUE CAUMARTIN, 6, A PARIS.

Ce sirop est inaltérable même dans les voyages de long cours et sous les températures les plus élevées. Il est employé avec succès, depuis un grand nombre d'années, contre les MALADIES NERVEUSES, les maladies du CŒUR, les maladies INFLAMMATOIRES et les IRRITATIONS avec TOUX. La dose et le mode d'emploi en sont indiqués dans l'instruction qui accompagne chaque flacon. Dépôt Direct, chez M. Ed. Guillot, droguiste à la Nouvelle-Orléans, no 148, rue Royale.

VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE DE PIERLOT

PHARMACIEN-INVENTEUR CONTRE LES AFFECTIONS NERVEUSES.

D'après les expériences cliniques faites dans les [illegible] de Paris, le valérianate d'ammoniaque de Pierlot a été reconnu comme le médicament le plus efficace contre les névralgies, les convulsions, l'épilepsie, la chorée, l'hystérie, la gastralgie, les migraines et les fièvres intermittentes rebelles. A Paris, pharmacie Pierlot, rue Mazarine, 40. Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot. New-York, chez MM. Fougera, phar.

PURGATIF à la MAGNÉSIE

Chocolat-Desbrière

Goût agréable, EFFICACITÉ CERTAINE, une tablette suffit pour purger. A portée de tous, il détruit la constipation.—Ph. Desbrière, 9, Paris.

VINAIGRE de TOILETTE

COSMACÉTI,

par la finesse de son parfum, par des propriétés lénitives et bienfaisantes ce nouveau vinaigre est supérieur à toutes les préparations de même genre. Paris, rue Vivienne, 55, Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot et chez [illegible], droguistes, et dans les principales pharmacies.

SIROP H. FLON

Ce SIROP, D'UN GOUT AGRÉABLE, jouit d'une vogue méritée pour la guérison des RHUMES, TOUX, CATARRHES, ENROUEMENS, COQUELUCHE, [illegible] de la POITRINE, de l'estomac et du ventre. Admis à l'Exposition de New-York.

FABRIQUE A PARIS, 22, RUE TAITBOUT.

DÉPOTS—A la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. ED. GUILLOT, droguiste, 148 Royale ; L. DELOCHE, pharmacien.

FABRIQUE SPÉCIALE **D'ORNEMENTS en CUIVRE** DORÉ ET BRONZE

ACAJOU, PALISSANDRE, ET TOUS LES BOIS DES ÎLES POUR AMEUBLEMENT,

PENDULES, LUSTRES, CANDÉLABRES, FLAMBEAUX,

Statuettes et tout ce qui concerne l'ameublement en vrai bronze et composition.

Boulé, Renaissance, 44, à Paris. **ADOLPHE THOUMIN** Médailles aux Expositions de 1844, 49, 51 et 55

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HENOQUE,

MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS,

CHIRURGIEN-DENTISTE, Chevalier de la Légion d'Honneur.

(*Médaille d'or.*)

Le Dr Henoque a constaté pendant une longue pratique que la perte des dents et les maladies des gencives proviennent souvent de l'emploi de dentifrices contenant des substances nuisibles. [illegible]

L'eau dentifrice du Dr Henoque raffermit les dents ébranlées, prévient la carie ou en arrête les progrès.

[illegible]

Chez le Dr HENOQUE, [illegible], à Paris.

[illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] Prix : 5 et 8 fr. le flacon.

GRAINS DE SANTÉ Dr FRANCK,

Préparés par A. Béraud, phar. de 1re cl. PARIS.

Ils remédient aux MAUX D'ESTOMAC, dissipent la mélancolie et [illegible] par leur qualité purgative, les HUMEURS qui séjournent dans les viscères du bas ventre. C'est le meilleur des purgatifs dits : "de précaution," parce qu'il s'oppose à la SABURRE BILIEUSE et GLAIREUSE, et qu'il remédie à l'embarras de l'embonpoint. Il rétablit l'appétit, facilite les DIGESTIONS, guérit les HYDROPISIES et les ENGORGEMENTS DU FOIE et de la RATE. Il détruit les vers chez les enfants et n'a aucun goût en le prenant dans une cuillerée de soupe au dîner.

NOTA. Se méfier des nombreuses contrefaçons grossières et souvent nuisibles à la santé; exiger les initiales et le cachet.

PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES: Les Grains de Santé de A. Béraud, supportent les températures les plus élevées et ne craignent pas l'humidité; ils se conservent parfaitement et ne se ramollissent pas, comme le pi[illegible], sous le climat des colonies.

REMISE TOUTE PARTICULIÈRE AUX PHARMACIENS, DROGUISTES.

DÉPOT CENTRAL pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans chez Ed. Guillot, droguiste, et pour le détail chez L. Deloche, pharm. rue Bourbon et D. Pérès, pharm. rue Conti.

BAIN ÉLECTRO-CHIMIQUE DE J. A. PENNES

Préparé avec une dose minérale, ce Bain est énergique, avec lequel il est possible de remplacer [illegible] employé par les personnes qui veulent conserver une bonne santé, ainsi que les avantages physiques résultant de l'électricité des nerfs, de la fermeté des muscles et de la souplesse de la peau.

Utilisé dans ces conditions, il prend le nom de Bain d'Hygiène.

Lorsqu'il entre dans sa composition une dose minérale, il constitue un BAIN SÉDATIF ou NERVEUX, très-utile aux malades qui ne peuvent vaincre leur répugnance pour la médecine intérieure.

[illegible]

C'est ainsi préparé qu'il est prescrit par un grand nombre de Médecins, pour remédier aux maladies nerveuses, rhumatismales, goutteuses, dans les traitements de sources minérales, [illegible] Voir l'Union Médicale du 27 novembre 1856, la France Médicale du 28 février 1857 et le Bulletin général de thérapeutique médicale du 15 mars 1857.)

Le Bain Électro-Chimique, obtenu en faisant dissoudre 4 à 10 doses minérales, est un STIMULANT ou RÉVULSIF des plus [illegible]

AVIS ESSENTIEL.

[illegible] du 21 août 1855, de l'Académie de 1854, [illegible] 23 sept. 1855 et 12 nov. 1855.

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS, chez l'inventeur, boulevard de Sébastopol, 39 (rive droite). Dépôts spéciaux dans toutes les villes importantes des départements et de l'Europe, chez les principaux Pharmaciens et Droguistes; [illegible]

BAIN ÉLECTRO-CHIMIQUE—Dépôt central pour la vente en gros chez Ed. Guillot, droguiste, et pour le détail chez D. Pérès, ph. Les demandes peuvent être adressées également à M. H. Gaillardet, commissionnaire en droguerie, 21 rue Trévise, à Paris.

FILULES PURGATIVES DE CAUVIN.

[illegible] pilules, par leur efficacité et leur emploi facile, sont le meilleur purgatif pour combattre la Constipation, détruire les Humeurs et l'âcreté du sang, et pour remédier à l'hémorrhoïde [illegible] Prix: 2fr. la boîte. A Paris, pharmacie Cauvin, place de l'Arc de Triomphe, 10 barrière de l'Etoile.

ASSOCIATION DES FACTEURS DE

PIANOS

PETIT & Cie,

FAUBOURG SAINT-MARTIN, 155, à Paris.

Solidité, son riche et élégance, prix modérés. — MENTION HONORABLE à l'exposition universelle. Commission, exportation.

MODES ET FLEURS

Mme L. BENARD,

Fournisseur de S. A. R. Gén. [illegible] de Bade, 9 rue Neuve-Augustin, à Paris (au 1er au-dessus de l'entresol). Commission. Export

Plaqué d'or et d'argent :

Couverts et services de table, en

Alfénide, Ruolz et Galvanoplastie.

Fabrique et importation directe,

par C. ROUYER,

153, *rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, près l'Hôtel d'Orléans.*

LE soussigné informe le public qu'il vient de recevoir de nouveaux envois, directement de ses manufactures, et qu'il ne néglige rien pour satisfaire à l'importation sur une grande échelle.

[illegible]

Voici un aperçu des prix pour les objets de qualité supérieure, parfaitement garantis quant à l'usage et à la beauté.

Grands couverts de table, la douzaine $20 00
Cuillers à café, la douzaine ... 10 00
do à potage, la pièce ... 4 00
do à ragoût, do ... 4 00
Truelles à poisson, do ... 5 00
Pelle à beurre, manche riche, do ... 1 00

Tout ceci l'argenterie massive de tous poids et de tous modèles.

Un grand assortiment dans son magasin un grand assortiment d'objets plaqués en tous genres, plaqué [illegible]

Enfin il se charge de la réparation et remise à neuf de tous objets vieux, en or, argent, en plaqué, ainsi que des montres, pendules, et bijoux.

Achat d'or et d'argent :

Il espère que le public lui continuera la confiance dont il s'est fait un plaisir de jouir, et que les [illegible] travail dans la bijouterie, l'orfèvrerie et la plaqué.

12 mai C. ROUYER

CHANGEMENT DE MAGASIN.

TAYLOR & RADDIN,

Marchands en gros de

Bottes, souliers, chapeaux et casquettes, ont transporté leurs magasins du No 21 rue du Magasin,

Aux trois suivants,

No 23, rue des Magasins, et 47, rue de la Commune,

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général qu'ils ont transporté leur établissement au No 23, rue des Magasins, et 47, rue de la Commune, où ils auront constamment un GRAND STOCK BIEN ASSORTI de bottes, souliers, chapeaux et casquettes de toutes les variétés et qualités.

Ils reçoivent en ce moment à leurs nouveaux magasins, par le steamship Black Warrior et le navire Isaac Beaks, pour plus de CINQUANTE MILLE PIASTRES de marchandises nouvelles du goût, sur lesquelles ils appellent respectueusement l'attention du commerce de la campagne et des marchands en général. Les avantages qu'ils offrent aux acheteurs ne peuvent être surpassés par ceux d'aucun autre établissement de la Nlle-Orléans.

Le public est prié de venir examiner notre stock. TAYLOR & RADDIN, no 23, rue des Magasins, et 47, rue de la Commune
17sept

MONTRES, BIJOUX ET ARGENTERIE.

LOUIS MUH a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à leur soumettre un superbe assortiment choisi par lui-même en France, en Angleterre et en Suisse:

Bracelets, Broches, Boucles d'oreilles, Bagues, Montres, Manchettes et pour chemises, Montres pour dames et messieurs, Chaînes, Boutons, Chatelaines, Clefs et Cachets, Breloques, Bés en or et argent, Lunettes en or, Couteaux, Cuillers, Fourchettes, Timbales, Plateaux à sucre, etc., etc. en argent, Plateaux, Porte-huiliers, Chandeliers et Paniers à fruits, Plaqués et beaucoup d'articles trop nombreux à énumérer.

Désirant se retirer des affaires, il fera un escompte de 10 à 20 pour cent sur ses prix déjà modérés.

RÉDUCTION :

Sur l'ARGENTERIE ... 10 pr ct
Sur MONTRES et BIJOUX en tout genre ... 20 pr ct
Sur PLAQUAGE ... 20 pr ct

ACHAT D'OR et D'ARGENT au comptant.

LOUIS MUH,
24 nov—3m 41, rue de Chartres

E. FEYTEL,

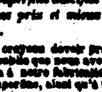

A transporté son magasin, du No [illegible] rue de Chartres, au No 60 rue de la Commune, près la rue St-Charles.

J. Feytel est chargé de la direction des affaires. Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Le public trouvera, comme par le passé, exactitude et attention à la satisfaire.

En magasin, un bel assortiment de montres et de bijouterie fine. 27 nov—6m

Parfumerie de qualité supérieure.

Savons superfins diaphanes en cas de boîtes, à bien plus bas prix et mieux parfumés que ceux de Paris.

NOUS croyons devoir prévenir notre clientèle et le public que nous avons donné la plus grande extension à notre fabrication de savons, aromatisés, fins et superfins, ainsi qu'à toute notre parfumerie.

On trouvera toujours en magasin du consigné : savons ordinaire parfumé ; savons fins à l'amande amère, à la frangipane, à la guimauve, au miel, à la vanille, à la rose, au benjoin, etc. [illegible]

Pommades ordinaires, fines et superfines ; eau-de-vie de lavande ambrée, première qualité ; crème de perse supérieure à la rose ; cosmétiques variés de couleurs et parfums ; huile fine et au bouquet à grosse lait douce, etc. etc.

Nos eaux de cologne, dont l'incontestable supériorité est aujourd'hui si bien et si généralement appréciée, se recommandent d'elles-mêmes ; nous les livrons à moins que les prix qui sont par gallon $1 50, $2, $3 50, $5 et $6.

Nos divers prix sont des plus modérés.

F. LEVIEUX, rue de Chartres, 20,
24 nov entre Bienville et Conti

AUX DAMES.

Mlle TH. DESSUS,

Successeur de Mme Georgine Tabor, rue du Canal, près St-Charles.

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames qu'elle [illegible]

GAZ. GAZ.

J. B. Monté.

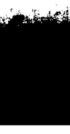

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Magnifique ferme dans la paroisse de Jefferson, faisant face au fleuve Mississippi. Le chemin de fer des Opelousas passe derrière la propriété.—A 18 milles de la ville.—Vente à l'encan, sans réserve, pour cause de départ.

PAR J. A. BEARD & Co,
G. E. GIRARDEY, encanteur.

SAMEDI, 16 janvier 1858, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan, pour cause de départ et sans réserve, la ferme ci-après décrite, savoir :

Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, bornant Nord sur le fleuve Mississippi, au Sud par le chemin de fer des Opelousas, à l'Est par [illegible] et à l'Ouest par [illegible] Le dit morceau de terre est à 18 milles de la ville, a une façade de 3 arpents au fleuve et s'étend, dans le fond, à 40 arpents, entre deux lignes régulières, se fermant dans le fond, en arpent de face.

Les améliorations comprennent une jolie maison basse en bois bâtie dernièrement, ayant 2 chambres et 2 cabinets, cuisine, four, cabanes à nègres, écurie, grange, cuve, poulailler et toutes les dépendances nécessaires, etc.

Une grande quantité d'orangers, de pêchers, de figuiers, de poiriers et d'autres arbres de choix se trouvent sur la propriété. La terre est excellente et convient admirablement pour la culture des légumes. On a vendu, l'année dernière, pour plus de $1400 de pommes de terre seulement—avec un petit nombre d'esclaves et un travail ordinaire. La ferme peut rapporter aisément de $4000 à $5000 par an.

Des animaux et des vaches à lait, du maïs, du foin, etc. qui sont sur la propriété seront vendus à l'acquéreur à un prix raisonnable additionnel.

Conditions—Un tiers comptant ; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et, en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets devront être garantis par hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente par devant Ernest Commagere, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1 janv—4.1

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu John W. Williams.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 11,670—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 de janvier 1858 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le lundi 8 de février 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte de ladite succession, à la vente publique et adjudication de:

L'esclave nommée Emma, âgée d'environ trente-neuf ans, appartenant à ladite succession

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif
7 janv—2,16,27fév7,8 de la paroisse d'Orléans

D. B. Moncrty vs. James Hermogène Perry.

CINQUIÈME Cour de district de la Nouvelle-Orléans—No 11,336—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le vendredi, 29 de janvier 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de :

Un terrain vague, ensemble avec toutes les améliorations [illegible] 'Blanc', désigné par le numéro 27 de l'Ilot No [illegible], borné par les rues Dumaine, St Philippe, D'Orgenois et Broad, et mesurant, en pied américain, trente-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, tel que le tout est désigné conformément à un plan dressé par John Brith, arpenteur, le vingt août mil huit cent cinquante-neuf, annexé à un acte passé par devant [illegible] Cuvillier notaire public en cette ville, sous le No de, du livre du plan No 2; lequel terrain est celui désigné par le No [illegible] sur un plan dressé par J. A. Bourgerol, daté du vingt quatre décembre mil huit cent [illegible] et déposé au Bureau de Vente de Armes, alors notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—La somme $63 70 cts avec 8 pour cent d'intérêt depuis le 24 août 1855, sur la somme de $67 60 cts depuis le 3 juin 1856, et 5 pour cent d'intérêt depuis le 3 juin 1856 jusqu'au jour de la vente, $3 frais de copie d'acte et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication. Si l'acquéreur assumera la somme d'un billet de la somme de $61 76 cts échéant le 2 juin 1858 et garanti par hypothèque sur ladite propriété. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif
28 déc—7 14 22 28 jan de la paroisse d'Orléans

Mayes, Mendez & Co. vs D. J. Wallace.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,467—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le samedi, 9 de janvier 1858, à 11 heures A. M., à mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 22, dans la 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de :

Un lot de peintures, vernis, &c., &c. suivant inventaire déposé en mon bureau, pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse
28 déc—28 janv. 1,4,7,9 d'Orléans

L. Bonnefond vs. Thomas J. Coit.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,990—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le lundi 11 de janvier 1858, à 6½ heures P. M., aux écuries de Behan, rue Gravier, entre celles Dryades et Baronne, dans le second district de cette ville, à la vente publique et adjudication de :

Neuf mulets.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la
18déc—30 j.7.9.11 Paroisse d'Orléans

J. Gatchard & Co. vs. Dame Veuve Vaux

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,326—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le mardi, 12 de janvier 1858, en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 22, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de :

Un vaisseau et tout le contenu consistant en articles de ménage, etc. Le tout suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif
31 déc— de la paroisse d'Orléans

Barbara Dannhauer, épouse de Peter Joachim vs Peter Joachim, son époux.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 11,894—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le mercredi, 20 de janvier 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Une certaine portion de terre située au faubourg Livaudais, dans la paroisse de Jefferson, ou est Sud, aujourd'hui le Quatrième District de la Nlle-Orléans [illegible]

[illegible]

AU HAVRE,

[illegible]

Assureurs particuliers à Bordeaux :

[illegible]

GLACES FRANÇAISES.

MIROIRS D'ALLEMAGNE.

RUE DE CHARTRES,

[illegible] ENTRE BIENVILLE ET CONTI

LE soussigné informe ses amis et [illegible]

Grand choix de lithographies et gravures, cadres et dorures.

Peinture à l'huile d'après les meilleurs maîtres.

Tout ouvrage sortant de sa maison est garanti.

28 déc—1m

AVIS AUX FAMILLES.

LE docteur SANTIAGO MOLL, ex-médecin des hôpitaux civils et militaires de l'Algérie, ex-médecin de S. A. le Pacha de Tripoli de Barbarie, décoré d'une médaille d'honneur par l'empereur des français pour le choléra de 1849, membre fondateur de la Société de Médecine et Chirurgie d'Alger, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est occupé pendant de longues années de l'étude des maladies de poitrine, bronchites, asthmes, [illegible] Il donnera des consultations en français, en anglais, en italien, portugais et allemand.

Il propose en outre un moyen infaillible de guérison instantanée des maux de dents. S'adresser au Vieille Levée et Ursulines, à la pharmacie [illegible] 11 déc—1m

EN débarquement du navire Lelia Booth, venant de Bordeaux :

[illegible] barriques de vin rouge Graves [illegible]

[illegible]

A vendre par A. CARRIÈRE & Co,
19 déc 25 Vieille Levée

EN débarquement du navire Lelia Booth, venant de Bordeaux:

[illegible]

A vendre par A. CARRIÈRE & Co.
19déc 25 Vieille Levée

Bottes, Souliers et Chapeaux.

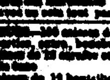

[illegible]

A. B. AUGUSTE, Nos 12 et 14, rue de la Douane.

[illegible]

LIQUEURS—100 caisses de 12 bouteilles liqueurs [illegible]

[illegible]

A vendre par HENRY VALETON, 11 déc 60 rue St-Louis

[illegible]

Thomas L. Clarke contre M. Charles—Nos 10840 et 10851—W. H. Black & Co contre R. Charles—No 10-16—Cour du Troisième juge de paix—Paroisse d'Orléans.

EN vertu de quatre writs de fieri facias que m'a adressés l'hon. J. W. Andrews juge de ladite cour, je vendrai à l'encan, lundi, 11 janvier 1858 à midi, au No 70, rue des Magasins,

Un grand et beau coffre-fort,
Une table de bureau,
Un pupitre, chaises, etc.

Saisis pour satisfaire lesdits writs.

JULES DELARUE,
7 janv—7.12.19 constable

Joseph Tassud vs. Théophile Lacroi—18,964.

QUATRIÈME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans. —En vertu d'un ordre de saisie, à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de la dite cour, et avec le consentement des deux parties, j'exposerai en vente publique, le jeudi, 7 janvier 1858, à midi, au No 7 rue St Pierre, Maison Pontalba :

Un lot de meubles et plusieurs autres effets saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

JULES SORAPURU,
7 jan—1f Constable.

Avis important:

MME MOREAU, accoucheuse, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que c'est par erreur ou par malveillance que l'on fait courir le bruit de sa mort : elle est vivante et bien vivante, et demeure toujours rue Royale No 216, entre Ste Anne et Orléans. Elle ose en se profondant souvent par le passé.

Public bonne femme est encore.

16 déc—3m

ERNEST TURPIN,

CONFISEUR,

No. 55, rue de la Vieille-Levée

NLLE-ORLÉANS.

Fabrique de confiserie à la vapeur.

VEND EN GROS: Dragées, pastilles de gomme, pâte de jujube, bonbons, candy, sirops, etc.

Le prix courant des produits est revisé mensuellement. 6 déc—6m

DODARD & Cie

DEGRAISSEURS, rue Bourbon, 285.

NETTOIENT toute sorte d'étoffes et vêtements; donnent un nouveau lustre aux couleurs : laine, soie, coton, mérinos, cachemire, bariges, gants, velours, rubans, châles, crêpes, etc.

Font le nettoyage d'un nouveau procédé.

14 déc—1m

AVIS AUX FUMEURS DE TABAC MACHÉ.

LE soussigné informe respectueusement messieurs les marchands de la ville et de la campagne, et les consommateurs en général, qu'il vient d'ajouter à sa manufacture de TABACS EN POUDRE, dont les produits lui ont valu une médaille à l'exposition universelle de Paris en 1855, la fabrication de TABACS A FUMER de toute nature, qu'il garantit être aussi bons, pour le moins, que ceux des meilleures fabriques, et, en outre, parfaitement purs et exempts de goût.

Dépôt général et détail à son magasin, No 14, rue de la Levée.

Manufacture à McDonoghville, Louisiane.

1sem—6m A. DELPIT.

Pommade pour faire pousser les cheveux,

Mme JOURDAN,

30 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGÉE de quitter la Nouvelle-Orléans, pour cause de santé, désire trouver un acquéreur pour le secret de sa pommade. La pommade que son fils [illegible] pour la chevelure a obtenu des succès tels que l'acquéreur pour trouver dans son exploitation une source d'une bonne affaire. 5 mai—

EN débarquement du navire Emily A. Hall, capt Wyman, du Havre:

[illegible] paniers de 12 bouteilles champagne, Crème de Bouzy,

[illegible] paniers 12 bout. champagne fleur de Bouzy;

[illegible] do do Crème de Bouzy,

[illegible] boîtes sardines à l'huile, à A. Gilles & Co. [illegible]

A vendre par V. & E. MASSMAN,
16déc 30 rue St Louis

HUILE ! huile—50 caisses huile d'olive supérieure, à vendre, pour clore une consignation, par

AMOS COSTA,
1 janv—2m 16, rue de la Douane

PAPIER—Un superbe papier français satiné, des plus grandes dimensions, en magasin et à vendre par AMOS COSTA,
1 janv—2m 16, rue de la Douane

502 [illegible] 300 barils Vin [illegible] en magasin [illegible] navire [illegible] en magasin et à vendre par AMOS COSTA,
1 janv—2m 16, rue de la Douane

A [illegible]

A BOUSSET & Co.
90 rue Canal, près Chartres.

Fabrique de BOTTINES

Sans Coutures Élastiques, BREVETÉES.

Inventeur, 12, rue du Perche, à Paris. Exposition

MAISON POMADÈRE

TAILLEUR.

12, PLACE DE LA BOURSE, A PARIS.

A. PARRAN of the firm speaks English.

HORLOGERIE F. PICARD

[illegible] rue Saintonge, à Paris.

Fab. de Bronzes et Horlogerie.

ROBES ET CONFECTIONS POUR DAMES.—MAISON FAUVET

4, rue du Mesnil, près la rue Richelieu, Paris.

Robes de ville, toilettes de bal, costumes de cour [illegible] corbeilles de mariage, confection de [illegible] du goût pour la toilette des dames.

VENTES A L'ENCAN.

Vin rouge. Vin rouge.

PAR R. B. SYKES.

JEUDI, 7 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, en face du navire St Peter, poteau No 26, Deuxième District:

23 barriques vin rouge dont une partie très fin.

Conditions, comptant 4 jan

Eau-de-vie française, Vins, Sardines, etc.

PAR BERNARD TURPIN, *encanteur*,

JEUDI 7 janvier 1858, à 10½ heures A. M., il sera vendu au No 47 rue des Magasins, pour clore diverses consignations:

170 futailles eau-de-vie française différentes marques par demi, quarts et huitièmes de pipes, sous les clés de la Douane;

200 caisses vin différentes marques,

60 barriques vin de Bordeaux;

20 do do Bergerac;

50 barils vin blanc Haut Sauterne;

24 barriques vin de Bordeaux St Julien;

115 paniers champagne diverses marques;

40 barils vin de Sherry;

20 do vin Malaga sec;

25 do do de doux;

27 grandes pipes vin de Porto;

100 caisses absinthe suisse;

200 do liqueurs assorties;

27 barils vinaigre blanc,

20 barils Rye whiskey;

50 sacs poivre noir;

100 caisses sardines en quarts de boîtes

100 do do en demi-boîtes, etc, etc.

Conditions à la vente. 4 janv

Raisins! Raisins!

PAR R. B. SYKES.

JEUDI 7 du courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra:

[illegible] boîtes de raisins, en caisses, demi-caisses et quarts. 6jan

Habillements d'hiver, Chemises blanches, etc.

PAR BLACHE & LEAUMONT,

VENDREDI, 8 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

Un assortiment d'habillements d'hiver.

AUSSI

Un assortiment de chemises blanches.

Conditions—Comptant. 7janv

Papier pour notaires et papier blanc à l'encan.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 9 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, No 126:

50 rames papier imprimé pour actes de notaires,

27 do papier blanc impérial français,

Egalement—Une facture de cabans de fabrique française.

L'attention des notaires de la ville est appelée sur la vente du papier imprimé. 7 janv

Fusils, carabines d'armée et marchandises sèches.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 9 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Saint-Louis et Chartres, No 126, il sera vendu :

2 caisses carabines d'armée,

2 do fusils à deux coups

Et immédiatement après, un assortiment général de marchandises sèches de saison, meubles, etc, etc.

7 janv

1,200,000 *Cigares d'Allemagne.*

Par BERNARD TURPIN, encanteur,

MARDI, 12 janvier 1858, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 47, rue des Magasins, pour clore diverses consignations:

1,200,000 cigares d'Allemagne, formant un assortiment complet de Regalias, Media Regalias, Milares, Londres, &c, le tout pleinement garanti d'importation directe.

Conditions : libérales à la vente 30déc

Habitation sucrière, de valeur, à l'encan.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

SAMEDI 16 janvier 1858, à midi, à la Bourse St-Louis, dans la rue St Louis, il sera vendu:

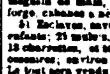

UNE HABITATION SUCRIÈRE située dans la paroisse St Charles, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 31 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans — Ladite habitation a 9 arpents 26 toises de face, sur une profondeur de 80 arpents, les lignes se fermant à environ un demi-degré. Il y a sur ladite habitation une grande et belle sucrerie en briques avec purgerie, un grand hangar pour les cannes; une bonne machine à vapeur et un moulin construit à West Point, un jeu de chaudières en bon état, une bonne maison qui vient d'être complètement réparée, deux autres maisons dans la court en bois jardin dans lequel il y a un grand nombre d'orangers, magasins, magasin de maïs, deux écuries, remises, hôpital, forge, cabanes à nègres, &c &c.

51 Esclaves, savoir : 30 hommes, 8 femmes et 13 enfants; 21 mulets, 12 paires de bœufs, 22 charrues, 15 charrettes, et tous les instruments et outils nécessaires; environ 2000 barils de maïs, foin, &c.— Le tout sera vendu en bloc, sujet à un bail de deux terrains d'un arpent de face chacun, sur 4 arpents de profondeur. Un bail expire dans environ 10 mois et l'autre dans 3 ans.

Termes et conditions :

$15,000 comptant, la balance en quatre paiements égaux, à 1, 2, 3 et 4 ans, sans intérêt, en billets divisés en coupons endossés à la satisfaction du vendeur, garantis par hypothèque et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devra assurer la sucrerie et transférer la police jusqu'à ce que les deux premiers termes soient payés — Le vendeur se réserve le droit d'employer les machines, instruments, et les charrettes pour livrer la récolte actuelle et les effets mobiliers. L'habitation sera livrée lorsque les conditions de la vente seront remplies. L'habitation et les esclaves seront aux risques de l'acquéreur à partir du jour de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A Boudousquié, notaire public. 2 déc—td

Cent cinquante nègres à vendre.

150 ESCLAVES d'habitations de la Virginie, de la Caroline du Sud et de la Géorgie, à vendre en ville et attendus—comprenant hommes, femmes, petits nègres et petites négresses—bons cuisiniers, charpentiers, forgerons, ferblantiers, ingénieurs, etc. Egalement

Un atelier d'excellents nègres 56 familles, d'une habitation de la Caroline du Sud, habitués à la culture du coton et du riz.

Les nègres sont reçus régulièrement et constamment des domestiques à vendre. Les acheteurs sont invités à venir juger par eux-mêmes avant de s'adresser ailleurs.

Ils peuvent loger aisément 250 esclaves.

J. A. BEARD & Co,
Bureau, no 3, Arcade de Banks,
22 déc—3m et No 26, rue des Magasins.

Changement de bureau.

J. A. BEARD & Co ont transporté leur bureau du No 8, Passage de l'Arcade Banks, au No 3, Arcade de Banks et No 26, rue des Magasins.

19 déc

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Geo. A. Botts—No 7,664.

DEUXIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans— Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à dédire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués en conformité avec ledit compte.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,
7 jan—12 18 Greffier

Succession de John Barnaro—No 33 861.

DEUXIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans— Attendu que John Kennell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu John Barnard, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
7 jan—7.12 18 P. S. WILTZ, Greffier.

Joseph Jordat vs ses créanciers. No 11,814.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans — La cession des biens de l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue au local de Paul Percy, notaire public, le lundi, 11 janvier 1858, à dix heures du matin, pour délibérer sur l'état des affaires du dit insolvable; que C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes poursuites judiciaires contre la personne ou les biens du dit insolvable soient suspendues.

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, ce 7 décembre 1857.
JAMES DUPLESSIS, député greffier.
9déc—9 23 5j

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Elisabeth et Johnson et Samuel W. Slater vs leurs créanciers et les créanciers de E. Johnson & Co—No 11,831—La cession des biens des insolvables est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue au bureau de W. J. Castell, notaire public, le lundi, 11 janvier 1858, à dix heures du matin, pour décider sur l'état des affaires des dits insolvables; que F. Coudrain, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les biens des dits insolvables soient suspendues.

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, le 8 décembre 1857.
JAMES DUPLESSIS, député greffier
9 déc—24 5j

Bois de chauffage.

ATTENDU par le steamboat Post Boy, de l'Atchafalaya, neuf cents cordes bois de frêne de 1re qualité et à vendre par PAUL LACROIX,
29déc 13 rue Toulouse

EN débarquement du navire St Peter, arrivé de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St Julien Médoc

40 do do St Estèphe do

100 caisses do Pauillac do

100 do Absinthe Suisse, Brunton & Co.

A vendre par X LAMBERT,
29déc 62 rue des Magasins

AUX MÉDECINS.

REMEDE ANGLAIS.

1,000 FLACONS DU

SPÉCIFIQUE DE REYNOLDS,

Contre la Goutte et les Rhumatismes.

C'EST après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre, et peut-être plus encore que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes; il suffit d'en prendre 60 gouttes le matin, pendant deux ou trois jours, pour voir disparaître les accès de goutte les plus forts. Le traitement du rhumatisme demande à être continué plus longtemps.

Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne : $2 50.—Agent pour gros et détail, à la pharmacie F. F. HENRIQUEZ,
3sept enc. St Louis et Remparts

Avis aux Dames.

269, *Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe*

CORSETS A L'IMPÉRATRICE.

Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN, de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et de bon goût à se faire faire un de ces gracieux et magnifiques CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris.

Madame FLANDRAIN fabrique également, corsets de toute pour mariage et en coutil français, corsets pour dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relevé de couches, brassières, spécialité de tous pour enfants, bas lacés pour varices, enfin tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, sur commande de messieurs les médecins.

Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 14 déc 1an

CAMILLE LACOSTE,

SUCCESSEUR DE

FERRÉS & BORDELOIS,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE,

Et marchand de grocerie en gros et en détail.

Encoignure Royale et Dumaine.

20 caisses de ½ boîtes prunes sèches;

20 caisses de 12 bouteilles prunes au jus;

10 do de 12 do cerise à l'eau de vie;

10 jambons Westphalie;

[illegible]

CAMILLE LACOSTE,

Successeur de Ferrés & Bordelois, encoignure Royale et Dumaine.

PEAUX—600 peaux sèches du Mexique, en magasin et à vendre [illegible]

A vendre par [illegible]
27 déc

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Marchandises sèches.

PAR H. BEYCHAUD, HYDE & Co.

JEUDI, 7 janvier 1858, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan no 22 rue de la Vieille Levée:

150 colis et lots de marchandises sèches de saison, consistant en indiennes, alpacas, châles, camisoles, flanelles, chemises et caleçons en laine, bas et bas, toiles, nappes, serviettes, couvertes à lits, gants, robes, mousselines, cotonnades bleues et écrus 1¼ et 1½, cotons écrus et cotons coutil Hamilton, ginghams [illegible]

Conditions à la vente 7 jan

Quatre Tas Pin Alleys (pour de quille), à l'encan.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur,

JEUDI, 7 janvier 1858 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au No 44, rue St Louis:

Quatre Tas Pin Alleys et les accessoires—Pour être enlevés immédiatement.

Conditions—Comptant 1 jan

Succession de Sarah Mitchell [illegible]

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 décembre 1857, No 12,508, il sera vendu à l'encan public, mardi, 5 janvier 1858, à 10½ heures A. M., rue de Bassin près de l'encoignure de la rue Commune, pour compte de la dite succession:

Un lot de meubles consistant en lits, de bois, armoires, sideboard, sofas, chaises en acajou, bains, rideaux, ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—comptant 4 jan

Succession de George Kahn et de sa femme.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau pauvres de la Bourse St Louis.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 décembre 1857, il sera vendu [illegible] mardi 9 janvier 1858, à 11 heures du matin, rue de l'Hôpital, entre les rues [illegible] les effets mobiliers de la dite succession, et trois vaches laitières.

Conditions—Comptant sur les lieux.

26 déc—3 fois 7 janv.

Vente par catalogue.

D'eau-de-vie française, Vins, sardines, &c

PAR BERNARD TURPIN.

LE JEUDI 21 janvier 1858, il sera procédé à la vente à 10½ heures A. M. au magasin d'encan, No 4 Carrière & Cie No 63 rue [illegible] pour clore diverses consignations:

300 futailles eau-de-vie française [illegible] pipes, des marques suivantes: Castillon, Brandy, Moutroy, Remy, Lacé, Marcel, etc.

[illegible]

2000 caisses vin rouge de Bordeaux [illegible]

500 do do [illegible]

300 do do [illegible]

150 barriques vin rouge pour famille

100 do de vieux vin rouge, de différentes [illegible]

150 paniers champagne différentes marques,

200 caisses cerises à l'eau de vie

[illegible] caisses sardines à l'huile, etc

Conditions libérales à la vente.

Succession de feu Balthazar Rouzé.

Quatre très agréables maisons, dans le quartier formé de [illegible] situés au coin des rues Dryades et Erato.—Trois terrains de valeur faisant face à la rue Bacchus.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu [illegible] à l'encan, JEUDI 4 février 1858, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, les propriétés ci-après décrites, pour compte de la succession, savoir:

QUATRE TERRAINS, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlot compris entre les rues Dryades, Erato, Thalia et Bacchus. Ensemble, 79 actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

1o—Un certain terrain, avec une bâtisse en bois à deux étages et dépendances y afférentes, dans la rue Dryades et Erato, ayant 28 pieds 3 pouces 8 lignes de face à la rue Dryades, sur 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Erato, [illegible] 10 actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sur lesquelles il y a un billet pour actions (stock note) de $403 70 payable le 1er janvier 1859 et renouvelable à la charte de la dite Banque.

2o—Un autre terrain, touchant au terrain ci-dessus décrit, avec une maison double en bois à deux étages et dépendances, ayant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades, [illegible] 120 pieds, faisant face, dans le fond, avec les [illegible] Ensemble, 20 actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sur lesquelles il y a un billet pour actions (stock note) de $403 37, payable et renouvelable le 1er janvier 1859.

3o—Un autre terrain touchant au terrain ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions et bâtisses, etc. Ensemble, 20 actions de la dite Banque des Citoyens sur lesquelles il y a un billet pour actions (stock note) de $403 37, payable et renouvelable le 1er janvier 1859.

4o—Un autre terrain touchant au terrain ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions et bâtisses, etc. Ensemble, 20 actions de ladite Banque des Citoyens sur lesquelles il y a un billet pour actions (stock note) de $403 37 payable et remboursable le 1er janvier 1859.

Trois terrains, dans l'îlot compris entre les rues Bacchus, Calliope, Apollon et Gravier, [illegible]:

1o—Un certain terrain ayant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Bacchus, sur 127 pieds de profondeur, [illegible] Ensemble, 20 actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sur lesquelles il y a un billet pour actions (stock note) de $403 37, payable et renouvelable le 1er janvier 1859.

2o—Un autre terrain touchant au terrain ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions, [illegible] 20 actions de ladite Banque des Citoyens sur lesquelles il y a un billet pour actions (stock note) de $403 37 payable et remboursable le 1er janvier 1859.

3o—Un autre terrain touchant au terrain ci-dessus décrit, ayant 22 pieds 10 pouces de face à la rue Bacchus, [illegible] 29 actions du capital de la Banque des Citoyens [illegible] billet pour actions (stock note) de $403 37, payable et remboursable le 1er janvier 1859.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la vente.

Termes et conditions.—Un tiers comptant; pour la balance, les acquéreurs devront assumer le paiement des billets pour actions dus à la Banque des Citoyens. Le restant à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur ledit propriétés et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an à compter du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Les bâtisses devront être assurées contre le feu et la police transférée aux vendeurs.

Les actes de vente pardevant M. H. C. Greiner, notaire public.

Ligne d'omnibus à vendre

LE soussigné, désirant se retirer des affaires, offre de vendre les propriétés suivantes, savoir : ses établissements et de grande valeur, ainsi que sa LIGNE D'OMNIBUS.

1o.—La maison en briques à trois étages avec écuries, dans la rue [illegible] No 246, rue St Camp, occupée par M. W. H. Whitehall et [illegible]

2o.—Le magasin à trois étages, façade en granit, encoignure Poydras et Nouvelle-Levée, occupée [illegible]

3o.—La magnifique résidence de famille, rue de l'Esplanade, encoignure Tonti, occupée [illegible]

4o.—La maison située dans la rue de l'Esplanade, occupée actuellement par M. [illegible]

5o.—La maison située dans la rue de l'Esplanade, [illegible]

6o.—La maison basse située dans la rue de l'Esplanade [illegible]

7o.—137 pieds de terre, face à la rue Liberté [illegible]

8o.—150 pieds de terre, sur le Nouveau Canal [illegible]

9o.—Plusieurs beaux terrains pour bâtir, dans la rue de l'Esplanade.

10o.—Plusieurs lots à Bath et à Mattewville.

11.—La LIGNE D'OMNIBUS, [illegible]

[illegible]

Les conditions [illegible]

B. B. SIMMS,
11 déc—1m encoignure Esplanade et Tonti

CHAUSSURES! CHAUSSURES!!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITET.

Encoignure Dumaine & Royale.

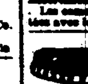

Ont en magasin le plus grand choix qui ait jamais été offert en vente, de Chaussures pour Familles, tant fines, de première qualité, ne laissant rien à désirer pour la durée, l'élégance et la solidité.

Pour Hommes — Bottines, brodequins, souliers, pantoufles de toutes sortes, avec ou sans talons.

Souliers fourrés pour l'hiver, souvent verts, avec ou sans talons.

Souliers satin blanc et chaussures de toutes sortes pour soirées, etc.

Pour demoiselles et enfants—Plus que la main une variété d'articles qu'on ne peut trouver que difficilement ailleurs, et à des prix vraiment très avantageux par leur bon marché.

Pour Messieurs, Garçons et Enfants—Assortiment complet à égaler ceux des [illegible]

Les commandes sur mesure sont toujours exécutées avec le plus grand soin et promptitude. 2 oct

60, rue ROYALE.

Le Dr DUPERRON

Dentiste [illegible] tous les jours [illegible] de matin jusqu'à quatre heures du soir, pour consultations et opérations [illegible] Prix raisonnables [illegible]

Dr Charles E Kells,

DENTISTE,

161, rue du Canal,—Nlle-Orléans

8 janv—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHARLES LEVY,

Chirurgien Pédicure,

A transféré son domicile du No 190 rue Royale, au No 188 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur. Dans l'espace de dix minutes, on peut mettre la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par jour, ou dix piastres par an, par abonnement. L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds, au domicile du pédicure, de 1 heure à 3 heures après midi. La visite pour les dames sera les chez elles. J'ai entendu dire qu'il y avait quelques pédicures en ville qui prétendent guérir les cors. Voila dix ans que je suis à la Nouvelle-Orléans, et je n'ai jamais vu personne qui fût guéri radicalement, excepté les personnes qui vont pieds nus, ou autrement dit sans chaussures. Aujourd'hui je compte deux cents et quelques opérations, et tout le monde est toujours très satisfait. J'espère que messieurs et le public continueront de me donner la confiance que je mérite.

CHARLES LEVY.
14oct—6m Rue Royale 188, entre St Louis et Toulouse

Cent nègres à vendre:

Au dépôt d'esclaves de Foster, 157, rue de la Commune,

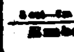

Qui trouve maintenant à vendre 100 nègres, de bonne mine, savoir: nègres de champ, cuisiniers, blanchisseuses et repasseuses, de 1re qualité."—Un charpentier de première qualité.—Un ingénieur de premier ordre.

D'un bout de l'année à l'autre, on trouvera ici un assortiment grand et bien choisi de nègres à des prix raisonnables pour le marché, et le soussigné est, de plus, chaque semaine, pendant la saison.

Ayant pris à bail le magasin antérieurement occupé par MM. Peterson et Stewart, comme dépôt d'esclaves, et l'ayant ajouté à son établissement, le soussigné pourra fournir des logements convenables aux marchands de nègres. Dans tous les cas, il s'efforcera de contenter ses clients.

THOMAS FOSTER,
8 oct—6m 157 rue de la Commune

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Royale, entre Douane et Bienville, No 97, seul Dr Holmes, de New-York, le privilège d'embaumer par son célèbre procédé, non-seulement dans la ville de la Nouvelle Orléans et des environs, mais dans toute l'étendue des Etats, dans tous endroits qu'il est prêt à recevoir des ordres. A toute heure du jour ou de la nuit, et il prévient qu'il n'est que pour recevoir au public que, par ce procédé, les corps ne peuvent pas souvent se [illegible] que d'énormes frais [illegible]

[illegible]

EN débarquement du navire Lelia Booth, venant de Bordeaux :

[illegible] caisses de 12 paniers abricots à l'eau de vie, [illegible] barriques vin rouge St Julien Médoc, à vendre par X. LAMBERT,
31 déc 62 rue des Magasins